

L'offre doit être élargie et les subventions augmentées, selon le rapport

LOCAL Marie Local



Pour l'heure, le gouvernement prévoit d'ouvrir 150 nouvelles places France Services en 2023.

Mandatées par le gouvernement, deux parlementaires ont proposé mardi dans un rapport d'étoffer l'offre et d'augmenter les subventions allouées à Maisons France Services, structures d'accompagnement pour la réalisation des démarches administratives. Reçus mardi par le ministre de la Fonction publique Stanislas Guerini, la députée Horizons Marie-Agnès Poussier-Winsback et le sénateur de l'Union centriste Bernard Delcros appellent l'exécutif à «*intégrer de nouveaux opérateurs nationaux à partir de 2024*» à l'offre de plus de 2 000 Maisons France Services. A ce jour, le programme France Services compte neuf partenaires dont La Poste, la Direction Générale des Finances Publiques, l'Assurance Maladie, Pôle Emploi et l'Assurance Retraite.

Dans leurs recommandations, les parlementaires suggèrent d'établir un nouveau partenariat avec le ministère de la Transition écologique pour pouvoir accompagner les Français dès 2024 dans leur «*les demandes d'aides dématérialisées liées à la transition écologique et au logement*», comme MaPrimeRénov' par exemple. Dès l'année prochaine, ils proposent également d'inclure dans l'offre de Maisons France Services les démarches liées à l'Agirc-Arrco (retraites complémentaires), à la Fédération des Employeurs Individuels de France (aide et conseils pour l'emploi à domicile), au Cnous (demandes de logement étudiant) et à la Banque de France.

50 000 euros de subvention à partir de 2025

Investis en février par Stanislas Guerini avec pour mission de renforcer le dispositif France Services, Marie-Agnès Poussier-Winsback et Bernard Delcros envisagent à plus long terme (2025) d'intégrer l'Urssaf, le ministère de l'Éducation nationale ou les acteurs du logement social à l'offre de service. . Alors que chaque Maison France Services est subventionnée à hauteur de 35 000 euros, les parlementaires proposent «à partir de 2024 une cotisation de base de 40 000 euros, majorée de 10 000 euros pour ceux situés dans les territoires en zone de revitalisation rurale (ZRR)». Dès 2025, les subventions devraient, selon eux, atteindre 50 000 euros par Maison. «100% de France Services doit être durable», concluent-ils.

Le gouvernement, qui clame son attachement à l'accessibilité des services publics, prévoit d'ouvrir 150 nouvelles places France Services en 2023, pour atteindre un total de 2 750 sur le territoire. Le ministère de la Fonction publique a indiqué mardi à l'AFP qu'il allait «regarder» les propositions des parlementaires, à deux jours d'un déplacement de Stanislas Guerini prévu jeudi dans le Cantal (département d'où est élu Bernard Delcros) et justement consacré à «la poursuite et l'amplification du déploiement du programme France Services».

#France